



DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 15 novembre 2024

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 novembre 2024**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES, LAFOURCADE (a procuration pour M. DARRIBEYROS), Mme REBECHE (a procuration pour Mme GARBAY), M. GOSELIN, Mmes COURROS, ZELLER, MM. BRUEY (a procuration pour Mme CHAPUIS), DAUBA, Mme LAPORTE (a procuration pour Mme THIEBLIN), M. FAUVEL (procuration pour M. MAULNY), Mmes PARTOUCHE-SEBBAN (a procuration pour Mme GORGES-LANDES), HERDUAL, DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Étaient excusés : M. DARRIBEYROS (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mmes THIEBLIN (a donné procuration à Mme LAPORTE), CHAPUIS (a donné procuration à M. BRUEY), GARBAY (a donné procuration à Mme REBECHE), M. MAULNY (a donné procuration à M. FAUVEL), Mme GORGES-LANDES (a donné procuration à Mme PARTOUCHE-SEBBAN).

Était absent : M. DELAS.

Un scrutin a eu lieu, Mme PARTOUCHE-SEBBAN a été élu(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance E

Délibération n°8

DELIBERATION

Rapporteur : Mme REBECHE

Objet : Communication Information – PEDT ville de TARTAS

Comme vous le savez, la ville de TARTAS participe dans le cadre de la Communauté de Communes du Pays Tarusate, à la « CTG » convention territoriale globale. Cette convention fixe les orientations politiques, éducatives et pédagogiques sur le territoire communautaire.

Depuis quelques années, la commune s'est engagée dans une volonté d'accompagner toutes les actions pour l'Éducation et la Jeunesse, soit au quotidien, soit par la réalisation d'équipements comme l'Accueil de Loisirs sans hébergement (inauguré en 2012) ou l'Espace Ados (inauguré en 2019).

Plus particulièrement au quotidien, de multiples actions sont menées tant sur le groupe scolaire, auprès et en lien avec le tissu associatif, mais aussi dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, ou dans la démarche « transversale » de l'Agenda 21.

Familles, et enfants sont au cœur de toutes ces actions, notamment sur le thème de la parentalité, les relations intergénérationnelles.

Aussi, ces dernières semaines, les services de l'EASA « Education Associations Sports Animations » de la commune ont travaillé avec l'élu à l'Éducation Jeunesse à l'actualisation du **PEDT** « Projet Educatif de Territoire ».

Ce document, complémentaire est en lien avec la CTG, a été transmis aux services de l'Etat (Jeunesse et sports, DASEN) mais aussi à la Caisse d'Allocations Familiales. Il matérialise les enjeux et orientations sur les trois prochaines années.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



Ce document, joint en annexe de l'ordre du jour du Conseil Municipal, a aussi fait l'objet d'échanges en commission Education Jeunesse du 6 novembre 2024.

Il est proposé à notre Assemblée, de prendre acte de ce document.

Après en avoir délibéré

Où l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

PREND ACTE de ce document.

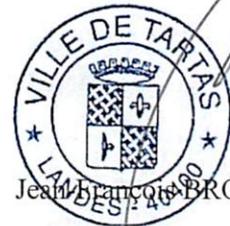
Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,



Aude PARLOUCHE-SEBBAN

Le Maire,



Jean François BROQUÈRES



www.tartas.fr

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Ville de TARTAS





SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DU TERRITOIRE CONCERNE.....	p.3
	A. Contexte géographique	
	B. Carte d'identité	
	C. Périmètre	
	D. Objet du PEDT	
II.	LES INFRASTRUCTURES	p.4
	A. Etablissements scolaires	
	B. Accueils et activités périscolaires	
	C. Accueils et activités extrascolaires	
III.	LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS	p.11
	A. Equipements culturels	
	B. Equipements sportifs	
IV.	CONSTATS, ENJEUX ET PROBLEMATIQUES	p. 13
	A. Les besoins répertoriés	
	B. Les atouts pour la mise en place du PEDT	
	C. Les contraintes	
V.	OBJECTIFS EDUCATIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PEDT	p .14
	A. Les objectifs éducatifs	
	B. Le plan mercredi	
VI.	GOURVERNANCE ET PARTENARIAT DU PEDT	p.18
	A. Gouvernance	
	B. Partenariat	
VII.	EVALUATION	p.20

I. PRESENTATION DU TERRITOIRE CONCERNE

A. Contexte géographique

Tartas, commune du Pays Tarusate située dans le département des Landes en région Nouvelle Aquitaine. Elle se trouve aux frontières de la Grande Lande et de la Chalosse, deux paysages contrastés. La Midouze, affluent de l'Adour constitue une barrière naturelle entre ces deux paysages : des forêts de pins d'un côté et des paysages vallonnés de l'autre.

B. Carte d'identité

Collectivité Territoriale : Mairie de Tartas

Responsable : Monsieur Jean-François BROQUERES

Fonction : Maire

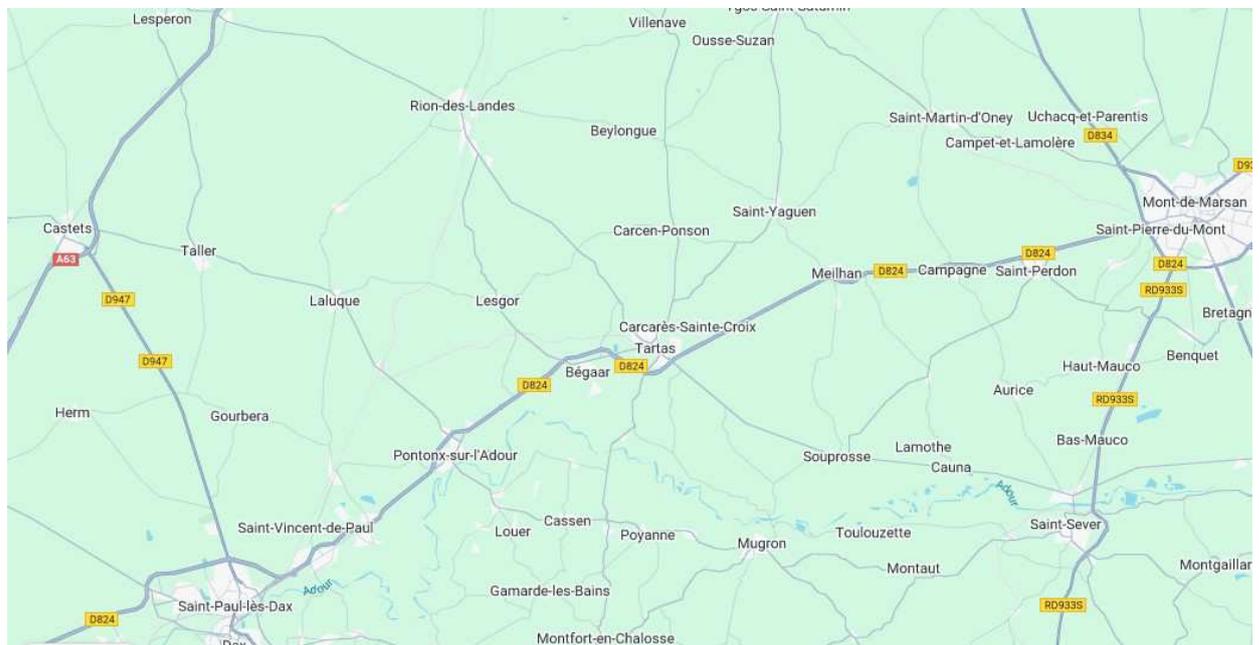
Adresse : 6 Place Gambetta 40400 TARTAS

Téléphone : 05 58 73 41 06

Mail : mairie@tartas.fr

Surface de la commune : 30 KM2

Nombre d'habitant : 3200



C. Périmètre

En matière de compétences liées à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la communauté de communes du Pays Tarusate (CCPT) détient celle dédiée à la petite enfance. Les autres compétences sont portées par la commune de Tartas. L'organisation du



temps scolaire est sur 4 jours à Tartas, le périscolaire et l'extrascolaire relèvent de la compétence communale.

D. Objet du PEDT

La commune souhaite s'inscrire dans une nouvelle démarche de PEDT adaptée à une organisation scolaire sur 4 jours. Les services de l'ETAT, le DASEN, SDJES et la CAF examineront le nouveau projet pour veiller à ce que ce dernier présente les garanties sur le plan de la cohérence et de la qualité éducative.

Ce nouveau PEDT concerne les accueils périscolaires matin, soir, le mercredi en journée et les liens avec les établissements scolaires et autres infrastructures éducatives et de loisirs.

Le PEDT réaffirme le souhait de la commune de garantir un taux d'encadrement d'un animateur pour 10 mineurs de moins de 6 ans et d'un animateur pour 14 mineurs de plus de 6 ans sur le périscolaire.

Les vacances scolaires restent dans le cadre règlementaire d'un accueil extrascolaire à savoir 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Le PEDT de la commune est destiné à jouer un rôle pivot pour l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation dans un cadre de collaboration locale (élus, parents, enseignants, partenaires associatifs et techniciens de la commune). Souhait de mobiliser les ressources du territoire afin de permettre une continuité éducative entre les projets des écoles et les activités périscolaires.

Les actions mises en œuvre seront adaptées aux besoins de chaque enfant garantissant l'intégrité de leur sécurité physique, morale et affective. A noter que, les activités proposées aux enfants n'ont aucun caractère obligatoire mais que chaque enfant aura la possibilité d'en bénéficier. Une attention particulière sera donnée aux projets d'animations tournés autour du vivre ensemble. De nombreux projets sont menés avec les Francas des Landes qui est un partenaire privilégié.

Le PEDT étant un outil de collaboration locale, des liens étroits avec la Communauté de communes du Pays Tarusate sont établis notamment avec le travail amorcé sur la convention territoriale globale. Mettons également en exergue que Tartas a conventionné avec 8 communes de la CCPT pour l'accueil des enfants au sein de l'ALSH de Tartas.

Le service Education, Associations, Sports et Animations est chargé de mettre en œuvre le PEDT.

II. LES INFRASTRUCTURES

A. Etablissements scolaires

2 écoles 3 à 11 ans :

L'école publique située au 110 rue Jules Ferry 40 400 Tartas

L'école privé St Joseph située 126 Rue des Sainte Ursule 40 400 Tartas



Groupe scolaire Jules Ferry

- Maternelle : 60
- Élémentaire : 86

Groupe scolaire privé St Joseph

- Maternelle : 19
- Élémentaire : 40

2 collèges 11 à 14 ans :

Collège public Jean Rostand

Collège privé Saint Joseph

B. Accueils et activités périscolaires

Temps périscolaires à l'école Jules Ferry 3 à 11 ans.

7h30-8h30 Périscolaire du matin

16h30-18h30 Périscolaire du soir

Modalités d'inscription :

Au début de l'année scolaire, un document répertoriant l'ensemble des services du périscolaire ainsi que les contacts est distribué à tous les enfants scolarisés dans les écoles Tarusates. Le service EASA est responsable de l'organisation et de la distribution des informations.

En relation avec la mairie et les directrices d'écoles, un dossier d'inscription est fourni à chaque rentrée scolaire. Il comporte toutes les informations nécessaires à l'enregistrement sur le logiciel et à leur mise à jour (le périscolaire du matin, du soir et de la restauration).

Un pointage est effectué le jour même. Il n'y a pas d'inscription faite au préalable.

Le pointage s'effectue sur chaque temps périscolaire (matin et soir) ce qui permet ensuite une facturation précise.

Tarifcation :

La tarification est calculée selon le quotient familial de la famille.

Pour l'accueil du soir, le goûter est fourni par la mairie.

Deux tarifs sont appliqués, un pour le matin et un pour le soir.



EN €	ACCUEIL MATIN		ACCUEIL SOIR	
	QF - DE 600	QF + DE 600	QF - DE 600	QF + DE 600
MATERNELLE	0.40	0.50	0.90	1.00
ELÉMENTAIRE				

Activités proposées :

L'accueil périscolaire est organisé dans deux salles dédiées à cet effet dans l'établissement scolaire, une pour l'accueil des maternels et l'autre pour les élémentaires.

Les salles sont aménagées de façon à proposer des ateliers ludiques tels que des jeux de construction, des jeux de société, des jeux d'imitation, activités plastiques, scientifiques et jeux sportifs.

Notre référente de la bibliothèque de Tartas intervient pour faire des animations autour du livre.

La pause méridienne (non déclarée à la DDETSPP) est organisée en deux services de 11h40 à 13h15 sur le groupe scolaire Jules Ferry. Un service maternel et élémentaire dont les enfants sont encadrés par les animateurs de l'accueil de loisirs ainsi que par les ATSEM pour les plus jeunes.

En parallèle du temps de repas, des activités sont proposées par des animateurs municipaux, par groupe d'enfants sur différents lieux du groupe scolaire. Au programme : jardinage, jeux sportifs, animations autour du livre dans la bibliothèque scolaire, jeux de société, activités plastiques ...

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a été signé entre l'ETAT/Ville/Procureur de la République en octobre 2017. Celui-ci a vocation à prendre des mesures préventives mais également à apporter une réponse aux divers délits et actes d'incivilités. Ce CLSPD fonctionne et repose sur 3 axes de travail dont :

- L'action sociale
- Parentalité
- Education

Associant les acteurs locaux sur des thèmes selon les constats du moment ou des projets à mener tel que la prévention routière ou sur les addictions.

La baisse de fréquentation aux niveaux des écoles publiques et privées sur la commune de Tartas, nous amène à porter une réflexion et à anticiper tant sur la carte scolaire que la politique de l'habitat. En effet, la commune de Tartas travaille sur l'aménagement du territoire avec la notion de primo-accédant.



Temps périscolaire du mercredi à l'ALSH de Tartas de 3 à 11 ans :

ALSH situé au 512 rue des violettes 40400 Tartas.

Capacité d'accueil : 30 maternels et 42 élémentaires.

7h30-18h30 : accueil à la journée

11h30-18h30 : accueil pour les écoles restant à un fonctionnement de 4.5 jours/semaine

Un accueil ouvert de 3 ans (2 ans ½ si scolarisé) à 11 ans qui s'organise en temps de vie collective autour de besoins sociaux et affectifs des enfants, permettant ainsi de garantir sa sécurité physique et morale.

L'accueil des enfants débute dès 7h30 jusqu'à 9h30 et les parents pourront venir les rechercher dès 17h jusqu'à 18h30. Un temps de restauration est organisé en rotation sur deux services.

Modalités d'inscription

Le service EASA en collaboration étroite avec la mairie donne les informations nécessaires pour l'inscription des familles. Un dossier est alors rempli avec les familles sur le lieu d'accueil de l'ALSH. Les informations sont renseignées sur un dossier papier et par l'intermédiaire d'un logiciel. Une mise à jour est effectuée lors des inscriptions à chaque période de vacances.

Au préalable, un mail est envoyé à chaque famille pour les informer des dates d'inscription pour chaque période de vacances et pour leur permettre de prendre rendez-vous.

En effet, pour inscrire son enfant au centre de loisirs, les parents sont conviés à se rendre sur place. L'équipe pédagogique s'engage à présenter les modalités du séjour à chaque parent. Les dates auxquelles les enfants seront présents, sont enregistrées lors de ce rendez-vous. Pour les écoles restant à la semaine des 4.5 jours l'accueil ouvre ses portes à 11h30 jusqu'à 13h pour accueillir les enfants avec repas.

Le règlement intérieur définit les modalités d'inscription et de facturation.

Prochainement, une plateforme de réservation en ligne sera proposée aux familles. Le logiciel MUSHROOM sera en vigueur d'ici l'été 2025.

Tarifcation :

Pour les mercredis journée :

CAF	Allocataire	CIV 3 euros	CIV 6 euros	CIV 8 euros
Communes des	9.50 euros	6.50 euros	3.50 euros	2 euros



Landes			
Hors département	35.82 euros		

MSA	Allocataire	CIV 3 euros
Commune des Landes	9.50 euros	4 euros
Hors département	35.82 euros	

Pour les mercredis repas et après-midi (communes à 4.5 jours)

CAF	Allocataire	CIV 3 euros	CIV 6 euros	CIV 8 euros
Commune des Landes	7 euros	4.50 euros	3 euros	1.50 euros
Hors département	28.69 euros	27.69 euros		27.19 euros

MSA	Allocataire	CIV 3 euros
Commune des Landes	7 euros	3.50 euros
Hors département	28.78 euros	

Activités proposées :

L'équipe d'animation, composée d'animateurs municipaux qualifiés, propose des activités riches et variées permettant à chaque enfant de vivre pleinement ses temps de loisirs. Ces activités sont adaptées et répondent aux besoins des enfants en créant des moments de découvertes pour renforcer leur curiosité et le vivre ensemble. Des sorties ou des visites sont programmées dans le cadre de la découverte du territoire à la journée ou à l'après midi selon les modalités. La référente de la bibliothèque intervient sur des animations autour du livre. Les enfants sont conviés et peuvent y être conduit en minibus.

L'espace ados de 11 à 17 ans : (situé au 156 rue Jules Ferry 40400 Tartas)

Capacité d'accueil : 14 jeunes

D'ici quelques semaines, ouvertures de plusieurs plages sur le temps périscolaires à savoir : Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredi après le collège de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 12h à 18h30. La pause méridienne sera organisée au sein des locaux de l'ASLH.



Modalité d'inscription :

Un dossier devra être rempli par le responsable légal du jeune auprès de la directrice sur les temps dédiés.

Les jeunes peuvent se rendre à l'espace ados de façon libre sans réservation préalable pour profiter du lieu aménagé et des activités proposées.

Tarification :

Une cotisation annuelle (du 1^{er} septembre au 31 août) est demandée aux familles, le tarif est fonction du quotient familial.

Une participation financière pourra être demandée en fonction des sorties ou activités spécifiques.

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF APPLIQUE (adhésion à l'année)
+ 750	20 euros
- 750	15 euros

Activités proposées :

Temps où les jeunes peuvent se retrouver pour jouer, discuter, faire leurs devoirs.

Echanges avec les jeunes sur différents sujets touchant leur quotidien et mise en place de projets de jeunes où ces derniers sont acteurs du début à la fin du projet. La directrice diplômée encadre les jeunes dans un espace convivial et sécurisé et les accompagne dans leurs souhaits de projet.

❑ Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)

Existant depuis 2012, les mandats des jeunes Tarusates se succèdent pour continuer les projets au fil des années. Le mandat en cours se termine en 2026. Il est composé de 14 jeunes âgés de 10 à 15 ans. Les jeunes conseillers se réunissent dans l'espace ados et sont répartis en plusieurs commissions afin de travailler sur leurs projets en direction des jeunes Tarusates et des publics présents sur la commune.

Ils développent une réflexion sur l'amélioration de la qualité de vie des Tarusates au quotidien.

Ils ont mis en place des boîtes à lire, un espace sans tabac devant le groupe scolaire, aire de jeux à OUS PINS...

Ce temps est encadré par une animatrice diplômée détachée du service EASA accompagnée par un élu sur les différents dossiers abordés.

C. [Accueils et activités extrascolaires](#)



L'accueil à l'ALSH de Tartas pendant les vacances scolaires (3 à 11 ans) :

Capacité : 32 maternels et 48 élémentaire pendant les petites vacances scolaires

ETE : Capacité maximum 120 enfants.

L'accueil de mineurs est ouvert de 7h30 à 18h30.

En lien avec la DDETSPP, suivant le code des familles et en collaboration avec les Francas, le centre de loisirs de Tartas propose des activités ludiques selon un projet pédagogique rédigé par l'équipe d'animation et de direction chaque année. Une mise à jour avant chaque période de vacances est faite pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Des mini séjours sont organisés régulièrement pour chaque groupe d'âge pendant les vacances d'été.

Certains échanges avec d'autres centres de loisirs ont également permis de garder le contact et de tisser des liens tant entre enfants qu'entre animateurs. (Séjour court, échange avec Messanges, journée piscine avec Pontonx et Meilhan...).

Un espace vert vient d'être agrandi pour profiter au maximum de la partie extérieure du centre de loisirs en toute sécurité. Le matériel sportif, artistique, pédagogique et culturel disponible sur place apporte de multiples supports aux animateurs pour construire leur projet d'animation et pouvoir proposer une multitude d'activités aux enfants en s'adaptant à leurs âges.

Un lien particulier avec le référent de la Jeunesse en Plein Air ajoute une aide précieuse pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

La proximité du centre équestre d'OUS PINS, de la bibliothèque municipale, du gymnase et des terrains de la plaine des sports valorisent la diversité des activités.

L'espace Ados (11 à 17 ans) :

Capacité : 12 jeunes

Ouverture à chaque vacance scolaire en journée complète de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Un projet pédagogique est mis en place pour l'année et actualisé à chaque période d'ouverture.

Un mini séjour est aussi proposé pendant les vacances d'été.

III. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

A. Equipements culturels :

La bibliothèque municipale ouvre ses portes tout au long de la semaine.

Un programme est adressé à tous les publics, des tout-petits aux seniors.

Des conférences ou ateliers d'expression sont régulièrement réalisés.



Des expositions, des rencontres avec les artistes, des spectacles et même des actions autour de la parentalité sont proposés durant l'année en partenariat avec la CCPT. La bibliothécaire intervient sur le groupe scolaire et les accueils périscolaires.

L'école de musique de TARTAS animée par le Conservatoire des Landes, propose des activités pour adultes et enfants à partir de 5 ans.

Les associations :

On dénombre environ 70 associations actives à ce jour sur la commune.

Celles-ci fournissent un choix d'activités variées et accueillent un grand nombre d'adhérents (adultes ou enfants), grâce notamment aux bénévoles et aux infrastructures mises à disposition par la ville.

Trois minibus municipaux sont mis à disposition de l'ensemble des associations hors vacances scolaires (réservés au centre de loisirs et à l'espace jeunes sur cette période).

Focus sur :

Le forum associatif : (organisé par le service EASA de la commune)

Il est prévu en septembre et permet aux Tarusates de s'inscrire à différentes activités sportives, culturelles et artistiques.

D'autres associations telles que :

Le 3ème âge, Tartas accueille, l'amicale des retraités, conjoints survivants permettent de garder le lien social et d'éviter l'isolement des personnes.

Les animations locales :

Elles sont organisées par la commune en étroite collaboration avec la régie des fêtes.

Le service Education Associations Sports et Animations organise ou participe à certaines animations locales telles que : la fête du lac, le téléthon, les animations seniors avec le CCAS les animations de Noël et le carnaval et les fêtes locales.



Le service porte également des animations concernant la parentalité (soirées à la bibliothèque, journée à la neige, soirées famille à l'espace ados...).

La régie des fêtes

Des animations culturelles et sociales sont proposées tout au long de l'année comme les jeudis d'été, Octobre rose et les fêtes de Tartas. Le service EASA est en appui de toutes les manifestations locales si besoin est.

Le service technique de la commune est en appui logistique et matériel de toutes les animations locales.

Equipements sportifs :

Les équipements sportifs sont nombreux sur la commune, permettant une offre de sports variés et différents, collectifs ou individuels.

Le Centre équestre est une section du Foyer des Jeunes et d'Education Populaire situé à proximité du plan d'eau d'OUSPINS. Celui est doté d'équipement tel que les jeux pour enfants etc...Le parcours de santé autour du lac d'OUSPINS réalisé en 2011, a fait l'objet d'une remise en état afin de favoriser la pratique du sport en famille.

Cet espace naturel sert de cadre à l'organisation de manifestations en plein air.

La commune dispose de 2 courts extérieurs éclairés en béton poreux et 2 courts couverts en résine, inaugurés fin 2015.

Le gymnase est réservé aux établissements scolaires en semaine et aux clubs sportifs sous convention avec la mairie.

Le skate-park de Tartas est en accès libre toute l'année.

Le stade municipal de rugby accueille en particulier les matchs et les entraînements de la PST rugby.

Le stade municipal de foot accueille :

- les matchs et entraînements de la FCTSY (Football Club Tartas Saint-Yaguen)
- le District des Landes de Football (entraînements, formations, stages)

La DOJO se trouve au 1er étage du bâtiment administratif

La salle de danse se trouve au 1er étage du bâtiment administratif

IV. CONSTATS, ENJEUX ET PROBLEMATIQUES



A. Les besoins répertoriés

- Maintenir une organisation qui tient compte du bien-être des enfants.
- Proposer à l'enfant un temps périscolaire qualitatif, éducatif et en coopération avec les acteurs de sa journée.
- Favoriser une cohérence et une complémentarité pédagogique entre les différents temps de vie des enfants (scolaire, périscolaire et extrascolaire).
- Etablir une relation de confiance entre les parents et leur donner l'assurance que leurs enfants sont accueillis dans de bonnes conditions.
- Communiquer auprès des parents des actions éducatives, des démarches administratives et du fonctionnement des accueils.
- Mettre en place une politique tarifaire adaptée aux besoins et à la situation des familles.
- Respecter la volonté politique concernant la démarche agenda 21, le développement durable et la valorisation du territoire initiés par la municipalité.
- Développer la pluridisciplinarité pour permettre aux enfants de choisir leur activité ou de découvrir de nouvelles disciplines.
- Permettre l'intégration de tous en valorisant les compétences sociales, en aménageant les espaces de vie et les contenus des activités pour l'accessibilité de tous les publics.
- Accentuer les actions en faveur de la parentalité.

B. Les atouts pour la mise en place du PEDT

- Une politique sociale, éducative et sportive en direction des jeunes mise en place par la municipalité qui soutient les associations.
- Un service EASA en appui et force de proposition composé d'un chef de service et d'une équipe d'animation fixe à l'année pour animer le PEDT.
- Des agents municipaux titulaires et qualifiés pour l'encadrement des enfants et l'animation des projets pédagogiques.
- Des contrats CEE à chaque période de vacances pour renforcer l'équipe municipale.
- Un tissu associatif présent et riche de propositions.
- Des possibilités de formation dans l'encadrement en continu sur l'année.
- Des infrastructures bien entretenues, accessibles, polyvalentes et bien placées.
- Un centre de loisirs récent qui évolue et s'adapte aux besoins de la commune et des Tarusates.
Un espace jeunes récent qui va se développer en ouvrant plusieurs créneaux.
- 3 minibus disponibles selon un planning et des demandes anticipées.

C. Les contraintes

- Un ALSH qui accueille plusieurs enfants de communes du pays Tarusate et des Landes.



- Un accueil les mercredis à la journée et en demie journée selon les communes à 4 jours ou 4 jours et demi. Des nouveaux tarifs vont être proposés pour s'adapter aux familles et à leurs besoins.
- Un transport en bus pour les accueils périscolaire à des horaires décalées de sortie d'école (bus calés sur les sorties collège qui diffèrent des sorties groupe scolaire).
- Des associations sportives qui organisent leurs activités le mercredi après-midi laissant moins de choix aux enfants pour participer aux animations organisées par le centre de loisirs.
- De plus en plus de difficultés de recrutement de contrats CEE pour les périodes de vacances.

V. OBJECTIFS EDUCATIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PEDT

A. Objectifs éducatifs

1. Maintenir une cohérence et une complémentarité dans l'offre éducative proposée sur tous les temps de journée de l'enfant.

- Respecter le rythme de vie de l'enfant.
- Garantir la sécurité physique, moral et affective des enfants et des agents.
- Proposer des activités ludiques, éducatives et pédagogiques adaptées aux tranches d'âge.
- Compléter l'offre de pluridisciplinarité et permettre à l'enfant d'avoir le choix.
- Favoriser les liens et la communication entre les différents acteurs de la journée de l'enfant (parents / enseignants / accueils périscolaires/mairie).
- Intégration et inclusion de tous les publics.
- Mettre en place des actions communes.
- Promouvoir la culture artistique, scientifique et littéraire.

2. Accompagner et soutenir les familles dans l'exercice de la parentalité.

- Rencontrer les parents pour toutes les démarches administratives (inscriptions ALSH, périscolaire ou espace jeunes, dossier de rentrée...).
- Développer la communication avec les parents.
(mot dans les cahiers, accueil café ALSH, opérations portes ouvertes...).
- Accompagner les familles sur des enjeux et problématiques liés à leur enfant.
(conférence/débats)
- Planifier des actions familles dans le cadre du REAAP (journée ski, rencontre parents, soirée).
- Adapter la tarification selon les besoins et la situation des publics.



- Orienter les familles selon leurs besoins (PMI, Planning familial, organismes spécialisés...).

3. Faire naître des dynamiques de territoire partagées en matière d'éducation populaire

- Promouvoir la co-éducation et la coopération
(suivi des projets d'école, présentation des équipes, réunion de pilotage...)
- Continuer à proposer des temps passerelle
(crèche / école maternelle, ALSH / espace jeunes).
- Construire des temps d'échange sur des projets partagés en temps extrascolaire ou périscolaire.
(ALSH, prêt de matériel, journées de rencontres, matinée vivre ensemble, projet d'école, embellissement jardin...).
- Prendre contact avec le tissu associatif pour des projets d'animations.
(mini sport, intervention chevaux, intervention premier secours...).
- Assurer la coordination des interventions.
- Développer et encourager la formation des agents.

4. Contribuer au développement individuel de l'enfant et à l'éveil d'une citoyenneté active et au vivre ensemble.

- Afficher, expliquer et faire vivre la Convention Internationale De l'Enfant, dans tous les temps périscolaires et extrascolaires de l'enfant. (Partenariat avec les Francas)
- Suggérer des temps de paroles entre enfants pour favoriser leur bien-être, leur développement, leur expression.
- Promouvoir la Culture sous tous ses formes dans un cadre laïc.
- Renforcer la communication et l'identification du Conseil Municipal Enfance Jeunesse.
- Favoriser le contact entre le CMEJ et l'espace jeune. (échange, dialogue, rencontre.)
- Participer à des actions solidaires en partenariat avec le tissu associatif local (téléthon, collecte de jouets à Noël, frigos solidaires...)
- Développer des projets intergénérationnels
- Accompagner dans l'utilisation du numérique et d'internet les publics (bienfaits et dangers)
- Développer la prévention dans tous les domaines (le sport, l'alimentation, le harcèlement scolaire, prévention routière, violences, le consentement...)
- Intégration et inclusion de tous les publics
- Favoriser l'éducation non genrée et favoriser les mixités dans les projets d'animation.



5. Accentuer la politique de la ville concernant la démarche agenda 21, le développement durable.

- Valoriser la démarche agenda 21 pour le public enfant.
- Organiser des rencontres avec les acteurs du développement durable (élus de la ville, agent des services techniques, SIETOM...).
- Mettre en places des actions opérationnelles pour sensibiliser les publics à une ville plus propre. (marche verte, tri sélectif...)
- Eveiller l'enfant au gaspillage
- Favoriser des démarches autour du recyclage (seconde vie des objets...)
- Promouvoir les bienfaits d'une alimentation saine et équilibré
- Sensibiliser à la pollution et à l'impact de l'Homme sur les gestes du quotidien

Effets attendus :

- Placer l'enfant apprenti citoyen au centre d'une complémentarité éducative.
- Amener une égalité des chances à l'accès aux activités et à la diversité des savoirs.
- Épanouissement des familles, des enfants et des jeunes.
- Ouvrir la parole aux enfants et leur donner le choix de s'exprimer librement.
- Faire découvrir les démarches de la politique de la ville et sensibiliser les jeunes aux projets existants et à venir.
- Inclure des partenariats avec l'ensemble du réseau local ou intervenants du territoire.

En termes de connaissances et ou compétences :

- Développer le champ culturel dans différentes disciplines.
- Favoriser la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'honnêteté et l'autonomie.
- Acquérir des valeurs pour s'engager dans la société et s'y construire.
- Cultiver l'intérêt pour les activités mises en place par la commune et pour le monde qui les entoure.

En termes de comportements et d'attitudes :

- Se respecter et respecter le monde qui nous entoure.
- Intégrer les notions de responsabilité, entraide, tolérance et solidarité.
- Accroître la prise d'initiative, la participation à la vie de groupe, le travail en équipe et la communication.
- Approfondir les valeurs du vivre ensemble.

En action :

- Agir pour s'exprimer, contrôler ses émotions et communiquer.
- Pratiquer différentes activités et élargir ses centres d'intérêts.
- Prendre en main sa vie sociale.
- Inclure la parole d'autrui et le respect de ceux qui nous entourent.



- Utiliser les ressources accessibles.
- Adhérer aux valeurs de la commune.

B. Le plan mercredi

Activités proposées dans le cadre du PEDT "Le plan Mercredi"

L'adhésion au plan mercredi dans le cadre du PEDT répond aux 4 critères de la charte du plan mercredi selon les orientations suivantes :

1. La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant

- Par les présentations des projets pédagogiques (école, vacances, périscolaires) à toutes les équipes.
- Par des activités partagées (matinée vivre ensemble, CIDE, participation aux fêtes des écoles).
- Par la mutualisation des locaux (espaces partagés, mise en commun du matériel de cour, caisses de jeux).
- Par la mise en place d'une charte de l'école (participation au passeport citoyen, carte de comportement).

2. L'accueil de tous les publics

- Par inclusion des enfants en situation de handicap (travail avec la JPA, information avec les enfants de la classe ULIS).
- Par des temps partagés avec d'autres structures du territoire pour la mixité sociale (journée piscine, adhésion Francas...).
- Par une nouvelle tranche de tarification.
- Par des affichages pour information aux familles.

3. La mise en valeur des richesses des territoires

- Par des sorties régulières autour des lieux d'accueil (organisation de jeux de pistes, orientation, promenade...).
- Par des partenariats avec les établissements culturels (bibliothèque, cinéma, musée...).
- Par l'adhésion aux Francas des Landes et le suivi de leur proposition d'activités, de rencontres, de projets.
- Par la collaboration avec les associations présentes sur la commune.

4. Le développement d'activités éducatives de qualité

- Par le libre choix des enfants (proposition de zones, discussion sur leur attente...).



- Par la mise à disposition et l'organisation d'activités ludiques et de qualité par des encadrements de professionnels.
- Par des méthodes de parcours progressifs (un projet sur l'année avec une continuité et des cycles évolutifs).
- Par des organisations de journée adaptées au temps de vie des enfants.
- Par la diversité des actions et des activités proposées aux enfants (artistiques, sportives, numériques, citoyenne...).

Tous les accueils de mineurs présentés sont déclarés auprès de la DDCSPP et suivent les recommandations de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), de la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE) et celles de la Jeunesse au plein air (JPA).

Cohérence entre le PEDT et le projet d'école

Les temps périscolaires en continuité avec les temps scolaires sont en lien direct avec le projet d'école et l'accueil des enfants (périscolaire du matin, midi et soir).

Un dialogue et une communication quotidienne avec l'équipe enseignante offrent une cohérence sur le groupe scolaire. Le matériel et les salles en commun sont preuves de l'adoption de la charte commune sur tous les temps de journée de l'enfant. Les lieux partagés et la participation aux matinées vivre ensemble sont des illustrations de l'engagement commun des équipes éducatives.

VI. GOUVERNANCE ET PARTENARIAT DU PEDT

A. Gouvernance

Missions	Intervenant ou Structure	Statut de l'intervenant
Définition mise en œuvre et coordination du PEDT avec le plan mercredi	<ul style="list-style-type: none"> - la ville de TARTAS - Monsieur J.F Broquères 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivité territoriale et élus à la commission éducation - Maire
Conseil, expertise	<ul style="list-style-type: none"> - DDETSPP - CAF 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillers et référents
Encadrement direction et mise en œuvre des projets pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel du service EASA 	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de service - Agents d'animation titulaires du BAFD - Agents d'animation titulaires



Encadrement des activités périscolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel du service EASA 	<ul style="list-style-type: none"> - Agents d'animation titulaires (BAFA) - ATSEM - Agents polyvalents
Encadrement des activités extrascolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel du service EASA - animateur en formation - Intervenants ponctuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Agents d'animation titulaires (BAFA) - ATSEM - Contractuels (BAFA, Stagiaires ou sans formation) - Prestataires extérieurs - Bénévoles du tissu associatif

Structure de pilotage :

Composition :

La commission éducation composée des conseillers municipaux sous l'autorité de Monsieur le Maire,
le Directeur du service Education Association Sport et Animation (EASA), l'équipe de direction du centre de loisirs, l'équipe d'animation du service EASA.

Coordination du projet assuré par le service EASA

Nom : Gonzalez Audrey

Fonction : Responsable du service EASA

Adresse : 6 place Gambette, 40400 Tartas

Téléphone : 0786511191

Mail : direction.easa@tartas.fr

Modalité de pilotage : 1 réunion trimestrielle.

B. Les partenaires

Partenaires institutionnels :

- La ville de Tartas, l'Education Nationale, la CAF, la MSA, la DDETSPP, le département, le centre de gestion.

Partenaires associatifs :

Les Francas des Landes, Association de parents d'élèves, Associations sportives et culturelles du territoire, JPA...

Partenaires professionnels :



Prestataires et intervenants extérieurs, agents de tous les services municipaux et animateurs saisonniers.

VII. EVALUATION

Périodicité : 1 fois par an, plus si nécessaire :

Objectifs	Critères	Indicateurs
<i>Maintenir une cohérence et une complémentarité dans l'offre éducative proposée sur tous les temps de journée de l'enfant.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de l'organisation de journée - Validation du projet d'activité - Opinion des enfants et des animateurs - Cohérence avec les projets partagés - Intégration de tous les publics - Personnel formé 	<ul style="list-style-type: none"> - Comportements des enfants - Activités variées et diverses réalisées - Questionnaires et bilans de séjour - Activités réalisées dans le cadre des projets - Demandes d'inscription et la prise en charge des enfants en situation de handicap - Facturation des familles - Recrutement de diplômés ou les propositions de formations
<i>Accompagner et soutenir les familles dans l'exercice de la parentalité.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec les familles à différents moments - Sorties familles organisées par le service - Tarification adaptée - Demandes en besoin d'information des familles - Outils de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles rencontrées pour les inscriptions - Temps de parole avec les familles - Nombre de familles rencontrées pour des sujets divers - Participation des familles aux journées familles - Toutes les tranches de tarification utilisées - Récolte des paroles des parents sur la tarification et les justificatifs demandés - Utilité des flyers sur les ressources parentales, affichages exploités
<i>Faire naître des dynamiques de territoire partagées en matière d'éducation populaire.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La co-éducation et la coopération - Les temps passerelles - les échanges extrascolaires et périscolaires -Le partenariat avec les associations -La coordination des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions collectives - Nombre de participants aux temps passerelles et le nombre de proposition de ces temps d'échanges - Nombre de journées partagées et nombre de participants - Nombre d'activités communes et leurs participants - Combien d'échanges et d'activités proposées et réalisées - Mesurer les communications (échanges,



		discussion, mail)
<i>Contribuer au développement individuel de l'enfant et à l'éveil d'une citoyenneté active et au vivre ensemble.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la CIDE - Temps de parole de l'enfant - Connaissance du CMEJ - La citoyenneté - Le vivre ensemble - La Laïcité - Handicap - Les différents types de préventions - Les actions solidaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Propositions d'activités et d'actions autour de la CIDE - Nombre d'affichage et lieux d'affichage - Retour des animateurs, sur les projets d'activités - Retour des enfants - Participation et questionnement sur les projets en cours - Participation aux actions de la ville - Gestion des conflits
<i>Accentuer la politique de la ville concernant la démarche agenda 21, le développement durable.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte de la démarche agenda 21 - Les gestes éco responsable du quotidien (gaspillage, recyclage, gestion de l'eau, compostage, tri sélectif) - Partenariat et formation avec le SIETOM - Alimentation saine et équilibrée 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions en relation avec le sujet organisées par le service - Nombre d'actions sur les temps périscolaires et extrascolaires - Retour des ST sur le nettoyage de la ville - Participation aux actions nationales - Mise en place de poubelles de tri et de composteurs